



PREFECTURE DE LA REGION PAYS DE LA LOIRE

Nantes, le 26 septembre 2006

LE PREFET

Madame, Monsieur, Docteur,

Dans le cadre du plan de prévention et de lutte contre une pandémie grippale, le ministère de la santé a lancé une campagne nationale de formation à ce risque des professionnels de santé libéraux et salariés des administrations et associations (médecins, chirurgiens-dentistes, infirmiers, masseurs kinésithérapeutes) et des pharmaciens d'officine, mise en œuvre à l'échelon de la région par la direction régionale des affaires sanitaires et sociales (DRASS), en lien avec l'union régionale des médecins libéraux (URML), en concertation avec des représentants des organismes professionnels.

L'objectif de cette campagne est de délivrer et diffuser aux professionnels concernés une formation homogène au niveau national sur l'état des connaissances scientifiques de l'évolution de l'épizootie et de l'épidémie de grippe aviaire et sur les mesures pratiques que les professionnels de santé auront à mettre en œuvre en phase pré-pandémique et pandémique, vis à vis de leur protection, de la gestion de leur cabinet ou officine et dans la prise en charge de leurs patients.

En Pays de la Loire, 21 000 professionnels de santé sont concernés.

Vos organismes habituels de formation respectifs participent à la généralisation de la campagne sur le territoire régional. Ils ont coordonné leurs actions pour vous proposer, autant que possible, des sessions de formation le plus à proximité de vos lieux d'exercice et selon un calendrier et des plages horaires complémentaires, en cohérence avec vos contraintes professionnelles.

Le calendrier et les lieux de la formation seront consultables et actualisés sur le site www.formation-pandemiegrippale.fr à partir duquel vous aurez également la possibilité de vous inscrire en ligne à l'une des sessions qui vous conviendra le mieux.

Je vous invite à participer à cette formation en insistant sur son intérêt. C'est, en effet, par une réponse appropriée et conjugée avec celles des différents acteurs de la mise en œuvre du plan de prévention et de lutte contre une pandémie grippale, que chacun concourra à la prévention d'une pandémie ou à la réduction de ses conséquences le jour où elle surviendra.

Je vous remercie tout particulièrement de l'attention que vous y porterez

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, Docteur, l'expression de ma considération distinguée.



Bernard BOUCAULT

Mesdames, Messieurs, Docteurs,
Professionnels de santé libéraux et salariés,
des administrations et associations
de la région Pays de la Loire